



Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général concernant le bilan des commémorations du Millénaire de la Ville de Neuchâtel

(du 18 avril 2012)



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

La Ville de Neuchâtel a fêté en 2011 ses mille ans d'existence. De l'avis général, la fête fut belle et réussie. Nous avons pour ambition de sensibiliser la population à son passé, de lui faire vivre le présent et de la faire rêver à son futur en thématissant six regards : l'identité, l'urbanisme, la religion, la culture, la politique et l'économie. Pour que la fête soit populaire et conviviale, nous avons choisi d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs dans ces commémorations et avons mobilisé les associations culturelles et sportives, les commerçants, les entreprises et des milliers de bénévoles et figurants. Avec plus de 110 projets proposés par la société civile s'ajoutant aux festivités d'ouverture, à la Fête nationale et la clôture du Millénaire, nous avons constitué une programmation attrayante pour l'ensemble de la population. Nous l'avons voulue rassembleuse et de nature à renforcer la cohésion sociale. Ce faisant, nous avons inscrit le Millénaire et la façon de le commémorer dans les grands axes de notre programme politique. Nous avons ainsi célébré dans la liesse, dignement et sans excès, un anniversaire peu commun dans l'histoire d'une ville.

Le moment est maintenant venu de refermer le livre du Millénaire et nous le faisons en présentant à votre Autorité un rapport succinct qui rappelle les principales réalisations et festivités organisées en 2011 et tire le bilan financier de l'opération.

Compte tenu de la dimension historique de la commémoration, nous avons fait le choix de vous présenter un rapport d'information séparé du rapport de gestion relatif à l'exercice 2011. Nous répondons aussi à la question écrite No 11-802 du groupe socialiste intitulée « Que restera-t-il du Millénaire ? » et vous proposons d'accepter la donation à la Ville de l'œuvre intitulée « Banc public » de l'artiste Lilian Bourgeat installée devant le Collège latin.

2. Aspects financiers

Les festivités du Millénaire ont été conduites avec toute la rigueur financière requise compte tenu des risques liés à une telle organisation. Alors que le rapport initial proposait trois manifestations officielles, un livre et dix événements labellisés produits par les institutions de la Ville ou des institutions associées ainsi que dix manifestations parallèles, ce sont au final plus de 45 événements et autres réalisations qui se sont concrétisés, mis sur pied soit directement par le Bureau exécutif du Millénaire, soit par des partenaires provenant de milieux associatifs ou économiques.

Sur la base d'une estimation globale des dépenses atteignant 2,9 millions de francs à couvrir par le crédit d'investissement accordé par le Conseil général, les budgets de fonctionnement de la Culture des années 2007 à 2011 et les soutiens financiers réunis par l'Association du Millénaire, l'ensemble des dépenses a atteint 3'546'944 francs, dont une somme globale de 2,1 millions de francs à la charge de la Ville pour les années 2007 à 2011, y compris le crédit d'investissement que nous avons décidé d'amortir intégralement en 2011 (amortissement complémentaire de 1'076'151 francs). Environ 30'000 francs de dépenses émargeront encore sur l'exercice 2012 car toutes les factures ne nous sont pas encore parvenues. Rappelons enfin que des dépenses supplémentaires ont été intégrées dans le budget 2011 des différents services de l'administration pour un montant global de 1'134'600 francs.

2.1. Le crédit d'investissement

Pour mémoire, le crédit d'investissement voté par le Conseil général se montait à 1'080'000 francs. La répartition des dépenses a été adaptée dès que nous avons disposé d'une image exacte de la programmation. L'ouverture du Millénaire a mobilisé une part importante des moyens financiers à disposition afin de marquer plus fortement le début des festivités pour assurer, ensuite, le succès populaire des manifestations. Le Bureau du Millénaire s'est aussi appliqué à trouver des recettes supplémentaires comme celles issues des bars ou de la vente des pièces 5Batz de façon à alimenter les ressources destinées à la programmation.

Charges	Comptes Fr.	Budget Fr.
Les productions du Millénaire	948'204.01	480'000.00
<i>Ouverture du Millénaire</i>	763'607.41	200'000.00
<i>Tour de Romandie</i>	43'200.00	
<i>1er août</i>	71'673.70	80'000.00
<i>TransEurop</i>	10'000.00	
<i>Clôture</i>	59'722.90	200'000.00
Promotion/communication, site internet	356'455.45	300'000.00
Produits dérivés	215'346.75	0.00
Publications	0.00	150'000.00
Divers et imprévus	0.00	150'000.00
Concerts du Millénaire	61'512.10	0.00
Total des charges :	1'581'518.31	1'080'000.00
Recettes		
Les productions du Millénaire	-218'255.64	
Promotion/communication, site internet	-11'826.00	
Produits dérivés	-200'767.95	
Publications	0.00	
Concerts du Millénaire	-61'512.10	
Total des recettes :	-492'361.69	0.00
TOTAL :	1'089'156.62	1'080'000.00

Les commentaires suivants complètent les chiffres ci-dessus :

Ouverture du Millénaire : Les six spectacles sons et lumières auront coûté Fr. 228'907,65, comprenant les charges d'infrastructures et les cachets des artistes et collectifs qui ont créé les projections. L'illumination de la ville par l'artiste Muma représente un montant de Fr. 48'758,30 qui tient compte du cachet de l'artiste et de l'achat de 100'000 bougies. Les concerts sur les place du Port et des Halles ainsi que la tente à double étage pour l'accueil des invités auront coûté Fr. 352'496.18. Les frais de sécurité et les droits d'auteur s'ajoutent à ces dépenses.

1er août et Festival des sports de rues : Les dépenses à charge du Millénaire se sont élevées à Fr. 71'673,70 sur un budget total de Fr. 365'000.-. Le solde a été pris en charge par le Service des sports, la Chancellerie et des sponsors privés. Le budget du Millénaire a permis d'accueillir pour la première fois à Neuchâtel une compétition de beach soccer, moyennant la prise en charge principalement de l'infrastructure

et des frais d'organisation du match international Suisse-Allemagne.

Clôture du Millénaire : Les frais annexes au spectacle aérien, l'embellissement du char du Millénaire lors de la Fête des vendanges et l'ensemble des costumes des figurants ont coûté Fr. 59'722,90.

Promotion/communication, site internet : Le mandat décerné à Inox Communications représente un montant de Fr. 150'055,85. L'agence a réalisé l'identité visuelle des festivités du Millénaire, l'ensemble des imprimés ainsi que le site internet. L'impression des brochures pour un montant total de Fr. 79'741,35 a été gérée en collaboration avec le Centre d'impression de la Ville. L'imprimerie Gasser du Locle a accordé des remises importantes sur les tirages, ce qui a permis de diminuer sensiblement le coût des imprimés.

La valorisation des partenaires de l'Association du Millénaire a été prise en charge par le Bureau du Millénaire qui a trouvé les supports nécessaires à leur visibilité et leur a fourni les invitations pour les concerts du Millénaire.

Produits dérivés : 30'000 pièces de 5Batz ont été frappées dont 16'103 ont été conservées par la population. La pic de distribution a avoisiné 23'000 pièces en juin 2011, avec un taux de retour de 30%. Globalement, l'opération aura rapporté 58'482 francs attribués à l'organisation des festivités.

2.2. Décompte final de l'Association du Millénaire

De son côté, l'Association de soutien au Millénaire a parfaitement rempli sa mission en rassemblant auprès de divers partenaires et sponsors privés un montant important qui a servi à soutenir les manifestations associées. Les comptes finaux de l'association indiquent même que l'objectif initialement fixé – 1,1 million de francs - a été dépassé puisque les recettes ont dépassé 1,4 million de francs répartis selon le décompte ci-dessous :

Total des donateurs	Fr.	1'390'631.50
<u>Recettes sur la vente de boissons</u>	Fr.	<u>48'926.16</u>
TOTAL des recettes	Fr.	1'439'557.66
TOTAL des soutiens accordés	Fr.	1'439'203.15
Résultat positif de l'Association reversé à la Ville de Neuchâtel	Fr.	<u>354.51</u>

2.3. Le soutien à la programmation associée

Le comité de direction de l'Association du Millénaire composé de Michèle Berger-Wildhaber, Blaise Duport et Jacques Rossat a participé au choix des projets constituant la programmation associée :

Manifestations associées :

Fraillons monnaie !
 Viens boire un pot et prends ton pied !
 Tour de Romandie
 Les concerts du Millénaire
 Entre régionalisme et ouverture sur le monde
 La voie des mille visages
 Mémoire en boîte
 Cosmopolis
 Les Chemins de la ville aux 1000 histoires
 Quiz de la Bibliothèque Pestalozzi
 Chasse au trésor en ville de Neuchâtel
 Pays de Neuchâtel, mille ans d'Europe
 La Nuit des Eglises
 La Fête des voisins
 Promenade des deux Guillaume
 Ouvrez les fenêtres !
 Reconstruire la ville autrement ?
 La Prise de Neuchâtel
 Antigone
 Edelweiss Tuning
 Triathlon des écoliers
 Bal du Millénaire
 Le Festin
 Regards sur la Collégiale
 Neuchâtel, ville en images www.imagesdupatrimoinNE.ch
 Imagine ta ville dans 1000 ans
 Le Guide du Millénaire gourmand
 Promenades sonores dans le temps d'une ville millénaire
 Edition d'un album souvenir du Millénaire
 Banc Public – œuvre de Lilian Bourgeat.

La mobilisation des acteurs économiques de la région en faveur du Millénaire fut remarquable. L'accueil des entrepreneurs neuchâtelois ainsi que des multinationales actives à Neuchâtel fut très positif et un partenariat public-privé efficace a pu se nouer avec eux. Le soutien s'est aussi exprimé par de nombreuses collaborations avec des PME et des commerçants.

La Loterie romande a joué un rôle important avec une aide de 560'000 francs. Elle démontre une nouvelle fois son rôle indispensable dans la réalisation des grands projets culturels en Suisse romande.

3. Les objectifs

Le concept général des festivités du Millénaire comprenait des objectifs précis. Ces objectifs, qui figurent dans notre rapport de 2009, étaient les suivants :

- Augmenter la visibilité et le rayonnement de Neuchâtel et promouvoir son identité millénaire,
- Renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à l'égard de leur ville,
- Stimuler une réflexion sur le présent, le passé et le futur de la ville,
- Mobiliser les ressources et les forces vives de Neuchâtel et de sa région,
- Susciter une large participation de toute la population,
- Réaliser les activités et les événements dans le cadre d'une gestion réaliste, faisant appel à un financement public et privé.

Quelques indicateurs nous permettent de conclure que ces objectifs ont été atteints : la couverture médiatique a été importante avec plus de 300 articles de presse parus sur le Millénaire. Cette couverture a été régionale mais aussi nationale, touchant prioritairement la Suisse romande avec la TSR et la RSR, mais aussi la Suisse alémanique avec la DRS ou encore La Quotidiana, le Bündner Tagblatt (Grisons), la Basler Zeitung (Bâle), la Berner Zeitung (Berne), le Blick am Abend, les Schaffhauser Nachrichten (Schaffhouse), sans oublier le Tessin avec La Regione Ticino.

L'affluence lors des différentes manifestations démontre par ailleurs que la population neuchâteloise s'est déplacée souvent et en masse pour

participer à son Millénaire. Pour l'ouverture, ce sont plus de 100'000 personnes qui ont parcouru la ville et nous estimons à 300'000 personnes la participation globale pour l'ensemble des festivités. Le succès des ventes de l'ouvrage « *Neuchâtel – 1011-2011 Mille ans – Mille questions – Mille et une réponses* » de Jean-Pierre Jelmini (7'000 ouvrages vendus) démontre aussi l'intérêt que les Neuchâtelois portent à leur ville et à son histoire.

La société civile a elle aussi été mobilisée. Ainsi, de nombreux clubs sportifs et associations socioculturelles sont devenus acteurs du Millénaire. Les commerçants ont usé de la monnaie du Millénaire, le 5Batz. Dans la mesure où une grande partie des manifestations était gratuite, les habitants ont pu participer aux festivités sans discrimination pour raisons économiques.

Finalement, l'Association du Millénaire a mobilisé le tissu économique neuchâtelois et est parvenue à atteindre ses objectifs sur le plan du sponsoring.

4. Manifestations officielles

Les productions du Millénaire sont les manifestations phares financées par le crédit d'investissement accordé par votre Autorité et organisées directement par la Ville. Elles comprennent trois événements principaux : la cérémonie d'ouverture du Millénaire le 24 avril 2011, la Fête nationale et la composante Millénaire de la Fête des Vendanges.

Les manifestations officielles du Millénaire furent les suivantes :

4.1. Entrée dans l'année du Millénaire – 31 décembre 2010

Nous avons invité la population au port car nous souhaitons donner une dynamique particulière à la fête de Saint-Sylvestre en ville de Neuchâtel afin de marquer l'entrée dans un millésime qui s'annonçait riche et festif.

4.2. Assermentation du monnayeur du Millénaire et mise en circulation de la pièce de 5Batz – 1er mars 2011

Le jour de l'Indépendance neuchâteloise, le 1^{er} mars 2011, le monnayeur du Millénaire fut assermenté et la première pièce de 5Batz fut officiellement frappée.

4.3. Ouverture du Millénaire – Neuchâtel s'illumine – 22, 23 et 24 avril

"*Neuchâtel s'illumine*" a conquis plus de 100'000 spectateurs durant les trois jours de fête. Six spectacles sons et lumières ont eu lieu à la Place des Halles, à la Croix-du-Marché, à l'Hôtel DuPeyrou, au Musée d'art et d'histoire, devant le Collège latin et à la Collégiale. La place du Port a accueilli la scène principale tandis qu'une deuxième scène était installée à la place des Halles. La cérémonie officielle s'est déroulée le 24 avril à 20h à la place du Port. 100'000 bougies ont ensuite été allumées par mille bénévoles dans toute la ville, réunissant la population dans une ambiance calme et conviviale.

4.4. Fête nationale et Festival des sports de rue

Le Bureau du Millénaire, la Chancellerie communale, le Service des sports et l'Association des sociétés locales se sont associés pour organiser une grande fête populaire et sportive sur les Jeunes-Rives. Sous un soleil radieux, promeneurs et sportifs ont profité pendant quatre jours de différentes démonstrations ainsi que de la présence d'un terrain de sable fin accueillant un tournoi de beach soccer ainsi que des matchs de beach-volley. Le 1^{er} août fut agrémenté d'un splendide feu d'artifice au large des Jeunes-Rives et d'une cérémonie officielle en présence du Conseiller fédéral, Didier Burkhalter.

4.5. Clôture du Millénaire – Fête des Vendanges - 23, 24 et 25 septembre

Le Millénaire a permis de recevoir la Patrouille Suisse pour un spectacle aérien grandiose sur le lac de Neuchâtel. Précédé par deux voltigeurs de la marque horlogère Hamilton, les pilotes des forces aériennes suisses ont impressionné par leurs acrobaties. Le dimanche, le Millénaire était représenté dans le corso fleuri.

5. Réceptions officielles

Les réceptions officielles ont eu un impact rassembleur sur les manifestations du Millénaire et renforcé les bonnes relations que la Ville de Neuchâtel entretient avec les milieux économiques, politiques et culturels. Pilotées par la Chancellerie, elles ont également permis de développer les relations avec les villes jumelées.

Les réceptions organisées dans le cadre du Millénaire furent les suivantes :

- 1^{er} mars
- Avant-première du spectacle d'ouverture
- Cérémonie officielle d'ouverture
- Tour de Romandie
- Fête nationale
- Journées des villes suisses
- Fête des Vendanges
- Actions du Conseil général pour le Millénaire.

6. Les réalisations du Millénaire

En plus de la programmation, des réalisations ont permis de sensibiliser le public au Millénaire tout en laissant une trace de la célébration.

6.1. Le 5Batz

Sur l'initiative du conservateur du cabinet numismatique du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel et du Président de la société neuchâteloise de numismatique, une pièce de 5Batz a été mise en circulation. Rapidement thésaurisée, elle a permis de sensibiliser la population aux monnaies anciennes ainsi qu'aux mesures de l'Ancien-Régime.

6.2. La pendule du Millénaire

L'entreprise Le Castel à St.-Aubin a confectionné une pendule spéciale pour le Millénaire. Sobre et moderne, ce modèle présente une vue de la ville peinte à la main et gravée à la feuille d'or par l'artiste. Dotée d'un mouvement mécanique à huit jours, sa sonnerie retentit toutes les trente minutes pour marquer les heures et les demi-heures. L'Association du Millénaire a touché 1'000 francs par pendule vendue.

6.3. La boîte à musique

Dans le même esprit, la maison Reuge SA a produit une boîte à musique spéciale pour le Millénaire. Actionnée par un mouvement musical mécanique, cette boîte reproduit la mélodie de l'hymne neuchâtelois : "*Nous sommes les enfants heureux*" composé en 1898 par Charles North. Une partie des recettes des ventes a été reversée à l'Association du Millénaire.

6.4. Le timbre du Millénaire

Grâce à l'engagement de la Société philatélique de Neuchâtel, la Poste a émis un timbre spécial pour le Millénaire de la Ville de Neuchâtel. Le motif choisi représente la maison des Halles et a été dessiné par le graphiste Dominique Rossier. Plusieurs oblitérations ont été établies pour les collectionneurs, dont celle du jour de l'émission (3 mars 2011) et de l'ouverture des festivités (24 avril 2011).

6.5. Les produits dérivés du Millénaire

De nombreux articles ont été produits et vendus durant l'ensemble des festivités. T-shirts, casquettes, vestes, cravates et verres ont constitué la large palette de la boutique du Millénaire.

6.6. La Cuvée du Millénaire

Le Millénaire a aussi eu sa cuvée spéciale qui a pris la forme d'un pack réunissant trois verres ornés du logo du Millénaire et trois bouteilles de pinot noir, de chasselas et d'œil de perdrix produits par les encaveurs de la Ville avec des étiquettes aux couleurs du Millénaire.

6.7. L'album souvenir du Millénaire

Cette revue recense tous les grands et petits moments des cinq mois de festivités. Chaque manifestation, ponctuée d'anecdotes et des réactions du public, est racontée par ses responsables avec des détails quant à l'essence du projet et au déroulement de l'événement. Cet album permet à chacun de conserver un souvenir en images de la commémoration du Millénaire de la ville de Neuchâtel. Un portfolio réalisé par le photographe Guillaume Perret est encarté dans cette revue.

7. Information et communication

Les festivités du Millénaire ont constitué une belle opportunité de parler de Neuchâtel dans toute la Suisse et de propager une image positive et innovante de la ville. Des actions ciblées de communication nous auront permis de faire rayonner Neuchâtel bien au-delà de ses frontières. La couverture médiatique du Millénaire est un indicateur clé de ce rayonnement puisque l'ensemble de la presse nationale a parlé de Neuchâtel sous différents angles. Grâce à un travail permanent de relations avec la presse, la communication du Millénaire a pleinement

atteint son double objectif : mieux faire connaître Neuchâtel en Suisse et informer avec précisions la population de ce qui était organisé pour elle.

7.1. Les partenariats médias

Les médias locaux ont couvert avec intérêt les festivités du Millénaire. Afin de renforcer la visibilité de la programmation, des partenariats ont été conclus avec la Radio Télévision Suisse, RTN et Canal Alpha (partenaires médias principaux) pour l'ensemble des festivités. Le Matin Dimanche nous a rejoint à la fin du Millénaire pour nous aider à faire la promotion des concerts du Millénaire. L'Express a aussi largement couvert le travail de préparation des festivités ainsi que les manifestations.

Une collaboration active a été mise en place avec le journal de la ville, "Vivre la Ville". Trois éditions spéciales ont été éditées dont la première a été distribuée dans toute les communes du canton. La collaboration avec le chargé de communication de la Ville ainsi qu'avec l'ensemble de la rédaction de notre hebdomadaire a donné pleinement satisfaction.

7.2. Les autres supports de communication

7.2.1. Imprimés

Nous avons réalisé différents imprimés visant à promouvoir les manifestations inscrites dans le cadre de la programmation commémorant le millième anniversaire de la ville. L'ensemble des supports imprimés a été créé par l'agence de communication Inox, auteur également du logo du Millénaire, afin de conserver la cohérence graphique dans la mise en page et les éléments visuels.

Vers la mi-avril, la population a pu disposer du programme complet de l'ouverture des festivités "*Neuchâtel s'illumine*" tiré à 30'000 exemplaires largement diffusés. Une large campagne d'affichage est venue appuyer la communication relative aux festivités d'ouverture.

Une seconde campagne d'affichage a été effectuée pour la Fête nationale organisée pour la première fois aux Jeunes-Rives et associée au Festival des sports de rue. Une vingtaine de banderoles ont été fixées aux abords des routes. Des flyers avec le programme détaillé des quatre jours ont été diffusés sur place dès le 29 juillet.

Une troisième campagne d'affichage a été conduite peu avant les concerts de septembre. D'autres affiches ont été placardées dans différents lieux de la ville (commerces, écoles, musées...). Un dépliant a également été réalisé et diffusé à large échelle. Il a par ailleurs été encarté dans le journal "Vivre la ville".

7.2.2. Sites internet et "community" communication

Dans un premier temps, le site internet www.1000ne.ch a été créé pour présenter le concept des festivités, son organisation et les éléments historiques liés à la commémoration. Les internautes se sont progressivement habitués au site et se sont inscrits à la "newsletter". Plus de 1'450 abonnés ont pu être informés rapidement des nouveautés qui jalonnaient l'organisation des festivités. Ce site a été réalisé avec le soutien technique du Centre électronique de gestion.

De plus, un site mobile a été conçu en partenariat avec des étudiants du CPLN et était disponible sur tous les types de "smartphones".

Les visites du site ont culminé à 30'000 pour 66'000 pages consultées durant le mois d'avril 2011. 85,1% des visiteurs étaient de nationalité suisse, 8% de France et 6,9% d'autres pays comme les Etats-Unis, le Royaume Unis, l'Allemagne, le Canada. La provenance des visiteurs suisses a été majoritairement neuchâteloise, puis zurichoise et enfin bernoise.

Afin de diffuser largement l'information, nous avons créé des comptes sur facebook et twitter. Un réseau de 2'655 fans a été constitué sur facebook dont le millième inscrit a été récompensé par un t-shirt du Millénaire.

8. Les organes du Millénaire

Le processus de préparation des fêtes du Millénaire a débuté en 2005. L'historien Jean-Pierre Jelmini souhaitait alors publier un ouvrage spécialement écrit à l'occasion des mille ans de Neuchâtel pour lequel le Conseil communal a débloqué un crédit global de 120'000 francs.

Un comité exploratoire s'est ensuite réuni à onze reprises afin d'imaginer comment, à l'occasion de cette commémoration, rassembler la population autour de valeurs et interroger l'identité d'une communauté.

8.1. La Commission spéciale du Conseil général

Nommée le 15 avril 2009, la Commission spéciale du Conseil général pour le Millénaire a eu pour mission de participer à la définition des orientations stratégiques des commémorations.

La Commission du Millénaire s'est réunie à onze reprises entre 2009 et 2011, dans la phase d'élaboration du concept des festivités du Millénaire. Elle a été consultée sur les questions d'ordre stratégique et a été renseignée sur les principales manifestations prévues. Elle a en particulier validé les critères de sélection des projets de la programmation associée. Les membres de la commission ont fait preuve d'un esprit positif dans chaque situation et ont joué un rôle important de relais à l'égard de la population.

8.2. L'Association du Millénaire

Le 19 février 2008, la Direction de la culture a sollicité Mme Michèle BERGER-WILDHABER, M. Blaise DUPORT et M. Daniel BURKI pour conduire l'Association du Millénaire dont le but principal était de récolter des fonds privés afin de soutenir la réalisation de la programmation associée. En étroite collaboration avec la Direction de la culture, ces personnes constituant le comité de l'Association ont retenu 40 projets sur les 120 parvenus au Bureau du Millénaire suite à un appel d'offres.

Parmi ces projets figuraient celui défendu par le Centre d'Art Neuchâtel (CAN). Intitulé Abstract Protest, ce projet prévoyait d'exposer douze œuvres d'art contemporain dans l'espace public dont un cube ressemblant à la Kaaba, imaginé par l'artiste allemand Gregor Schneider. Opposé à l'installation de cette création sur le domaine public, le président a démissionné de l'Association du Millénaire. M. Jacques ROSSAT a aimablement accepté de le remplacer au pied levé. L'Association du Millénaire s'est réunie maintes fois pour élaborer une stratégie de recherche de fonds ; elle fut aussi garante de la bonne utilisation des soutiens que les partenaires ont accepté de verser contre des prestations de visibilité publicitaire et des invitations.

8.3. Le Bureau exécutif du Millénaire

En mars 2009, nous avons engagé Christophe VALLEY en qualité de chef de projet pour la conduite des festivités du Millénaire puis un assistant pour l'administration et la gestion des finances. Ensuite, l'équipe a été complétée d'une chargée de communication et d'une stagiaire qui a eu

pour mission de recruter et motiver les nombreuses personnes bénévoles (1'000 allumeurs pour l'ouverture des festivités par exemple). Enfin, le Bureau du Millénaire a également bénéficié de la collaboration d'un assistant dans la production des événements du Millénaire.

Le Bureau exécutif du Millénaire a travaillé sous la responsabilité de la Direction de la culture et en étroite collaboration avec le délégué culturel.

8.4. Le Comité d'Honneur

Monsieur le Conseiller fédéral Didier BURKHALTER a accepté de présider le comité d'Honneur du Millénaire de la Ville de Neuchâtel. Ce comité a rassemblé des personnalités des milieux économiques, politiques et culturels qui toutes nourrissent un attachement particulier pour Neuchâtel.

9. Réponse à la question écrite No 11-802 du groupe socialiste intitulée « *Que restera-t-il du Millénaire?* »

En date du 7 février 2011, le groupe socialiste, par Mme Laura Zwygart-de Falco et consorts, a déposé la question écrite intitulée « *Que restera-t-il du Millénaire ?* » dont le développement est le suivant :

« Pour éviter de reproduire le scénario de l'Expo.02.

Quel témoin du Millénaire le Conseil communal prévoit-il de laisser pour les générations futures, qui n'auront pas la chance de vivre des festivités et n'auront pas de souvenirs ?

Notre groupe souhaite par exemple une sculpture, une place, un monument, voire pourquoi pas un séquoia arbre millénaire comme témoin.

Avec nos remerciements d'avance pour la réponse. ».

Conformément à l'article 62 du Règlement général de la Ville de Neuchâtel, nous saisissons l'occasion de ce rapport pour vous adresser la présente réponse écrite.

En préambule, nous tenons à rappeler que les deux rapports que vous avez adoptés s'agissant des célébrations du Millénaire (Nos 08-003 et 09-011) n'avaient pas pour objectifs de doter les festivités d'éléments

durables et/ou commémoratifs. Par conséquent, la programmation n'a pas été orientée dans ce sens. Néanmoins, la mise en circulation d'une monnaie commémorative, le 5Batz du Millénaire, l'émission d'un timbre-poste spécial, l'ouvrage « *Neuchâtel 1011-2011 Mille ans – mille questions – mille et une réponses* », les produits dérivés comme les t-shirts ou encore l'album souvenir du Millénaire constituent autant d'objets qui ont été conservés par les Neuchâtelois.

A l'évidence, le Millénaire a ouvert des perspectives nouvelles pour l'organisation d'événements en ville de Neuchâtel et il est fort probable que plusieurs d'entre eux perdurent au-delà de 2011, à l'instar de la Fête des voisins, du Triathlon des écoliers ou de la Journée de l'Europe.

En plus des manifestations initiées durant le Millénaire et qui lui survivront, nous avons proposé à votre Autorité de baptiser l'ouvrage qui reliera l'Espace de l'Europe à la colline de Bel-Air « passerelle du Millénaire », en référence à l'année durant laquelle le Conseil général a décidé d'engager les travaux¹.

D'autres initiatives privées sont apparues pour nous aider à voir "Neuchâtel Autrement". Le « Banc public » prêté par la Galerie Une à Auvernier en fait partie. Cette œuvre monumentale de l'artiste français Lilian Bourgeat a été installée en juin 2011 sur la place située au sud du Collège latin. Ce mobilier urbain, surdimensionné de 2,5 fois, vise à susciter une réflexion sur les dimensions qui régissent notre quotidien et offre un regard différent sur la ville, son lac et ses rives et sur autrui. Fort prisé de la population ainsi que des nombreuses classes en course d'école, il s'intègre particulièrement bien sur la promenade du bord du lac.

La Galerie Une nous a proposé à l'issue de la manifestation d'en faire l'acquisition. Finalement, la Banque Bonhôte & Cie SA et l'Association du Millénaire ont financé à part égale l'achat de cette œuvre d'art qu'ils entendent maintenant offrir à la ville de Neuchâtel et à ses habitants, dans l'intention de laisser dans l'espace urbain une trace décalée en rapport avec le Millénaire.

¹ Voir rapport au Conseil général No 11-010, du 18 mai 2011, concernant une demande de crédit pour la réalisation de la passerelle du Millénaire, reliant l'Espace de l'Europe à la colline de Bel-Air.



Ainsi, nous vous proposons d'accepter cette donation en votant le projet d'arrêté annexé. Les frais d'entretien annuels, de quelques milliers de francs, seront inscrits à futur dans les budgets annuels de la Section de la culture.

10. Conclusion

Les festivités du Millénaire ont offert un grand rayonnement à la ville de Neuchâtel à l'intérieur du canton ainsi qu'à l'extérieur. Pas moins de 45 événements et réalisations explorant le passé, le présent et le futur de notre cité ont jalonné cette commémoration. Grâce à une programmation riche et diversifiée, chaque citoyen, tout âge confondu, a pu s'identifier à cette commémoration et y participer. La commémoration des mille ans de la première mention écrite de Neuchâtel fut de l'avis général une réussite, en raison notamment de l'engagement sans limite des différents services de la Ville qu'il convient ici de remercier une nouvelle fois, ainsi que de nombreux acteurs culturels et sportifs. D'un point de vue financier, le budget alloué par votre Autorité pour organiser le Millénaire a été parfaitement respecté. Au moment de refermer le grand livre de ce beau moment d'histoire de Neuchâtel, notre Conseil tient à assurer de sa gratitude les membres du Comité de direction de l'Association du Millénaire, les milieux économiques ainsi que la

Commission spéciale du Millénaire du Conseil général qui a constitué un relais décisif avec la population.

Le Millénaire aura sans conteste influencé les perceptions que les habitants ont de leur ville. Il aura aussi permis à toutes et tous de la redécouvrir sous de nouveaux aspects et de manière durable. La mobilisation des Neuchâteloises et des Neuchâtelois fut remarquable et sans précédent. Nous avons l'intime conviction que les événements et manifestations organisés pour commémorer les mille ans de notre ville furent de nature à accroître le sentiment d'appartenance de nos concitoyens à leur cité et, partant, à renforcer la cohésion sociale au sein de la société neuchâteloise. Nous formons le vœu que la population garde un souvenir lumineux de ces commémorations.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de prendre acte du présent rapport d'information et de la réponse à la question écrite No 11-802, et d'adopter le projet d'arrêté annexé.

Neuchâtel, le 18 avril 2012

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Le chancelier,

Alain Ribaux

Rémy Voirol

Projet

**Arrêté
concernant l'acceptation du don
de l'œuvre « Banc Public »
de M. Lilian Bourgeat**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Le Conseil communal est autorisé à accepter, avec reconnaissance, le don fait par la Banque Bonhôte & Cie SA ainsi que par l'Association du Millénaire d'une sculpture monumentale, œuvre de M. Lilian Bourgeat, intitulée « Banc Public », 2009, d'ores et déjà installée sur le Quai Ostervald au sud du Collège latin.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.